



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Séance du 16 Juillet 2019  
BU 051 DE

Page 1/1

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 33

Présents : 20

Votants : 23

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Bernard AMIENS, Patrice VILLALONGA, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Adrien LAVIER, Clément FORET Henri DORBON (arrivée 19h58).

Ont donné pouvoir : Jean-Jacques COURT à Bernard AMIENS, René BERNARD à Jacques FAIVRE, Odile SIMON à Clément FORET, soit 3 pouvoirs.

Etaient Excusés : Jean-Baptiste BAUD, Florent GAILLARD, Dominique PELLIN.

Etaient absents : Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER (Vice-Présidents), Denis BRENIAUX, Christian COLIN, Jean-Marie BAILLY, Jean-Luc BROCARD, Jacky REVERCHON, Françoise WEBER, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Convocation faite le : 10 juillet 2019

**Objet : Participation financière aux travaux de rénovation parties communes bâtiment médiathèque de Salins-les-Bains.**

Les locaux de la Médiathèque de Salins-les-Bains sont situés dans la résidence « Le Théâtre », au 8 bis rue de la République. Cet immeuble en copropriété est géré en syndic par le cabinet PETOLAT Immobilier d'Arbois.

Lors de la dernière assemblée générale de copropriété en date du 20 mai 2019, le Syndic a informé les copropriétaires du projet de rénovation des peintures murales et renforcement du sous bassement du rez-de-chaussée (partie commune).

2 devis ont été proposés.

Une entreprise a été retenue pour un montant total de 4 316.35 €.

La part de la CCAPS s'élèverait à 2 036.89 €.

VU la demande du Syndic d'effectuer des travaux de rénovation dans l'immeuble de la médiathèque de Salins ;

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / DECIDE d'approuver les travaux de rénovation du rez-de-chaussée de l'immeuble « le Théâtre » à Salins-les-Bains et de participer à ces travaux à hauteur de 2036.89 € ;

2 / DIT que des crédits suffisants seront prévus au BP 2019 DM1.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Jean-François GAILLARD

Le Président,  
Michel FRANCONY

